

REPUBLIQUE FRANCAISE

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION

PLACE DU THEATRE

85000 LA ROCHE-SUR-YON

ARRETE N°2026-Agglo-0183

PORTANT DÉCISION DES SUBVENTIONS HABITAT PRIVÉ
A L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS ET OCCUPANTS



LE PRESIDENT

Vu l'article L. 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Communautaire du 4 octobre 2023 portant adoption du PLH 2023-2028,
Vu la délibération du Conseil Communautaire N°36-2023 du 12 décembre 2023 portant adoption des programmes d'aide à la destination des propriétaires privés dans le cadre du PLH 2023-2028
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°6-2020 du 17 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président et au Bureau,
Vu la commission du 12 février 2026,

ARRÊTE :

ARTICLE 1:

Au titre des aides propres de La Roche-sur-Yon Agglomération, 15 subventions sont attribuées pour un montant cumulé de 58 284 € dont le détail est annexé au présent arrêté.

Le montant est réparti comme suit :

- Qualit'hab Propriétaires Occupants : 8 demandes pour un montant de 39 784 €
- Rénov'ABC : 7 demandes pour un montant de 18 500 €

Il est également prononcé l'engagement rectificatif pour le dossier suivant :

- 2025-QPO-010 : 804 € au motif de travaux supplémentaires apparus suite à l'enlèvement de la couverture.

Les dépenses seront imputées au budget principal de la collectivité, imputation : Fonction 553 – Nature 20422.

En application des règlements d'attribution des aides, selon le détail joint en annexe, il est également proposé de :

- Prononcer le retrait pour forclusion pour les demandes suivantes :
 - 2021-QPO-183, au motif de demande de versement non intervenue dans le délai règlementaire des 3 ans et faisant suite au retrait pour forclusion de la subvention au titre de l'Anah.
 - 2022-QPO-038, au motif de demande de versement non intervenue dans le délai règlementaire des 3 ans.

Demandes de subventions retirées.

- Prononcer le retrait pour la demande suivante :
 - 2022-QPO-040, au motif de demande de versement non intervenue dans le délai règlementaire des 3 ans.

Demande de subvention retirée.

- Prononcer le rejet pour la demande suivante :
 - 2026-QPO-001, au motif que les travaux ne sont pas éligibles aux aides de La Roche sur Yon Agglomération.
- ***Demande de subvention rejetée.***

- Prononcer le reversement au prorata de la période restant à couvrir pour la demande suivante :
 - 2020-QPO-049, au motif de la rupture des engagements d'occupation du logement avant la fin du délai obligatoire.
- ***Reversement prononcé.***

- Prononcer la prorogation pour les demandes suivantes :
 - 2022-QPO-055, au motif de travaux effectués sur les communs d'une copropriété et non terminés avant la fin du délai imparti.
 - 2023-QPO-002, au motif que les travaux n'ont pu être réalisés dans les délais impartis en raison de problèmes financiers.
- ***Prorogations de 24 mois accordées.***

ARTICLE 2 :

La Directrice Générale des Services de La Roche-sur-Yon Agglomération est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le Tribunal Administratif précité peut également être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

PROPOSITIONS EN AGREMENT

Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Nom	Prénom	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Nombre subventions	Catégorie ressources	Montant TTC de l'opération	Montant total aide (€)	Détail travaux
Qualit'hab PB						PB		sans objet	0,00 €	0,00 €	
Qualit'hab PB					Total nombre subventions		0		0,00 €	0,00 €	
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-031	MOREAU	Céline et Natchez	AUBIGNY - LES CLOUZEUX	PO	1	M	3 701,50 €	1 296,00 €	Mise aux normes électriques
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-032	DESPRES - THIBAudeau	Myriam et Samuel	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	16 468,80 €	7 486,00 €	Réfection de toiture
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-033	THIBAudeau	Nathalie	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	5 674,70 €	2 579,00 €	Mise aux normes électriques
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-034	CHARRIER	Laurence	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	16 285,70 €	7 403,00 €	Réfection de toiture
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-035	ABBASSI	Nezha et Saïd	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	10 687,22 €	4 858,00 €	Réfection de toiture
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-038	BOISSEAU	Sigrid	AUBIGNY - LES CLOUZEUX	PO	1	TM	16 094,00 €	7 500,00 €	Réfection de toiture
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-039	GUERIN	Mélanie	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	16 150,28 €	3 412,00 €	Réfection de toiture
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2026-QPO-004	COUSSEAU - MOREAU	Mélanie et Aline	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	M	42 443,52 €	5 250,00 €	Désamiantage et réfection de toiture
Qualit'hab PO					Total nombre subventions		8		127 505,72 €	39 784,00 €	
Engagements rectificatifs											
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-010	GOUSSARD	Béregère	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	2 263,69 €	804,00 €	Réfection toiture - suite découverte, volige à remplacer non prévue à la base - 6 696 € déjà accordé en 2025
<i>Qualit'hab PO</i>		<i>dossiers proposés</i>					<i>1</i>		<i>2 263,69 €</i>	<i>804,00 €</i>	
Rénov' ABC	ABC - compl Anah MPR Sérénité PB	2025-ABC-065	TEXIER	Jean-Yves	LA ROCHE-SUR-YON	PB	1	TM	48 518,65 €	2 500,00 €	ITI - isolation des planchers bas et combles perdus - menuiseries extérieures - VMC - PAC A/E
Rénov' ABC	ABC - compl Anah MPR Sérénité PO	2025-ABC-066	CARISSIMO - MONCHAU	Delphine et Ambroise	NESMY	PO	1	TM	78 660,00 €	3 000,00 €	ITE - isolation combles et plancher bas - VMC - chauffe eau solaire - PAC A/A
Rénov' ABC	ABC - compl Anah MPR Sérénité PB	2025-ABC-067	PIUROUX	Denis	LA ROCHE-SUR-YON	PB	1	sans objet	31 497,08 €	2 500,00 €	ITE/ITI - isolation combles - PAC - VMC
Rénov' ABC	ABC - compl Anah MPR Sérénité PB	2025-ABC-068	COIRIER - VAN HEUVERSNYN	Patrick et Adeline	LA ROCHE-SUR-YON	PB	1	TM	79 176,35 €	3 000,00 €	ITE/ITI - isolation combles - PAC A/E - VMC - menuiseries ext
Rénov' ABC	ABC - RFR INT	2025-ABC-069	BONNAUDET	Gladys et Philippe	FOUGERE	PO	1	RI	30 022,10 €	2 500,00 €	PAC géothermique, VMC hygro B
Rénov' ABC	ABC - RFR SUP	2025-ABC-070	YELITCHITCH	Christophe	AUBIGNY - LES CLOUZEUX	PO	1	RS	32 004,82 €	2 500,00 €	PAC - ITE - isolation des combles
Rénov' ABC	ABC - RFR INT	2025-ABC-071	LEFLOUR	Noémie et Irwin	MOUILLERON-LE-CAPTIF	PO	1	RI	88 871,79 €	2 500,00 €	VMC - PAC A/E - ITI + Tx induits - menuiseries extérieures - isolation rampants et planchers bas
Rénov' ABC					Total nombre subventions		7		388 750,79 €	18 500,00 €	

15 subventions proposées en agrément

15 logements concernés

1 dossier proposé en engagements complémentaires

1 logements concerné

518 520,20 € montants cumulés des travaux générés

58 284,00 € montants cumulés des subventions

804,00 € montant cumulé des travaux complémentaires

804,00 € montant cumulé des engagements complémentaires

Session Habitat Privé - Commission du 12 février 2026
Annexe 2 à l'arrêté 2026-Agglom-0183

PROPOSITIONS EN RETRAIT POUR FORCLUSION								
Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Logements concernés	Catégorie ressources	Montant total aide (€)	Motif
Qualit'hab PO	QPO - compl Anah (FART/Habiter Mieux)	2021-QPO-183	RIVES DE L'YON	PO	1	M	1 000 €	Retrait pour forclusion de la subvention Anah le 06/11/2025 - prime complémentaire caduque
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2022-QPO-038	LA FERRIERE	PO	1	TM	5 659 €	dossier forclos : demande de versement non intervenue dans le délai règlementaire des 3 ans.

PROPOSITIONS EN RETRAIT								
Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Logements concernés	Catégorie ressources	Montant total aide (€)	Motif
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2022-QPO-040	LA ROCHE SUR YON	PO	1	M	1 994 €	mail du 29/12/2025 pour informer de la revente du logement avant la fin du délai d'occupation obligatoire

PROPOSITIONS EN REJET								
Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Logements concernés	Catégorie ressources	Montant total aide (€)	Motif
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2026-QPO-001	LA ROCHE SUR YON	PO	1	M	0 €	travaux non éligibles au motif qu'il s'agit d'une création d'une ligne pour convecteurs et non de la mise en conformité de l'électricité au titre de la sécurité

PROPOSITIONS DE REVERSEMENT								
Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Logements concernés	Catégorie ressources	Montant total aide (€)	Motif
Qualit'hab PO	QPO - compl Anah (FART/Habiter Mieux)	2020-QPO-049	LA ROCHE SUR YON	PO	1	TM	188 €	rupture des engagements suite revente du logement - demande de reversement de la subvention Anah effectuée par CLAH du 16/12/2025 - Demande de reversement de la prime Agglo de 1 000 € au prorata de la période restant à couvrir.

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le



ID : 085-248500589-20260225-2026_AGGLO_0183-AR

AVIS PREALABLES OU PARTICULIERS

Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Logements concernés	Catégorie ressources	Montant total aide (€)	Motif
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2025-QPO-010	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	804 €	Réfection toiture - suite découverte, volige à remplacer non prévue à la base - 6 696 € déjà accordé en 2025

PROPOSITION DE PROROGATION

Type subvention	Précisions subventions	N°dossier	Commune (adresse travaux)	Demandeur	Logements concernés	Catégorie ressources	Montant total aide (€)	Motif
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2022-QPO-055	LA ROCHE-SUR-YON	PO	1	TM	352 €	demande de prorogation effectuée le 23/01/2026 par mail au motif que les travaux ne sont pas terminés
Qualit'hab PO	QPO - non cumul Anah - Amélioration	2023-QPO-002	LA CHAIZE LE VICOMTE	PO	1	M	345 €	demande de prorogation par mail du 13/01/2026, n'a pu réaliser ses travaux faute de moyens budgétaires mais souhaite toujours les effectuer